

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le Mercredi 12 avril 2023 à 20 H 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire ;
Messieurs Jean-Pierre LEMOINE et Rémi MARESCQ, adjoints au Maire ;
Messieurs Philippe BASILLE, Patrick CHÉDRU, Patrick DUBOC, Fabrice GRENET, Pierre LAMBERT, Daniel LEPRÉVOST, Fabrice LETOURNEUR ;
Mesdames Ophélie BONNEVILLE, Nadine MACAIRE, Laurence TRANCHARD, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Madame Sandrine CHICOT qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE ;
Madame Nathalie LEPLEY qui avait donné procuration à Monsieur Patrick DUBOC.

Madame Ophélie BONNEVILLE a été nommée secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2023

Les propositions de Monsieur le Maire et de la Commission des Finances qui s'était réunie le Lundi 11 avril 2022 à 19 H 00 sont votées à l'unanimité.

- Section de fonctionnement :

Recettes réelles	:	406 492 €
Excédent reporté	:	338 815 €
 TOTAL DES RECETTES	:	 745 307 €
 Dépenses réelles	:	 524 014 €
Transfert vers l'investissement	:	221 293 €
 TOTAL DES DÉPENSES	:	 745 307 €

- Section d'investissement :

Recettes d'investissement	:	363 455 €
Virement du fonctionnement	:	221 293 €
Transfert d'équilibre	:	33 450 €
 TOTAL RECETTES	:	 618 198 €
 TOTAL DÉPENSES	:	 618 198 €

FISCALITÉ COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des trois taxes communales, à savoir :

- taxe d'habitation	:	5,35 %
- <u>taxe foncière (bâti)</u>	:	38.45 % (13,09 % + 25,36 %*)

* 25,36 % étant la part transférée du Département à la Commune.

- <u>taxe foncière (non bâti)</u>	:	26.15 %
-----------------------------------	---	---------

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est à évoquer.

La séance est levée à 22 H 00.